

## Objectif de gestion

Elkano Global Fund est un fonds multi-classes d'actifs international qui a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de 5% par an pour la part R sur un horizon de placement de 5 ans.

Il cherche à délivrer une performance indépendante du cycle économique, au travers d'une gestion active et discrétionnaire fondée sur les anticipations de l'équipe de gestion mises en place principalement via l'investissement dans des instruments tels que des ETF (Exchange Traded Funds), des futures et des parts d'OPC avec minimum 50% d'instruments sous-jacents classés SFDR 8 et 9.

## Equipe de gestion



Gilles Etcheberrigaray

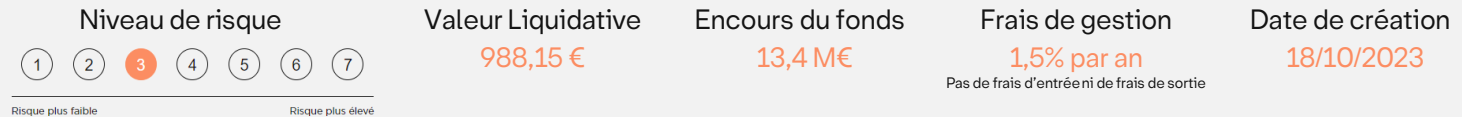
Président & Directeur des  
investissements



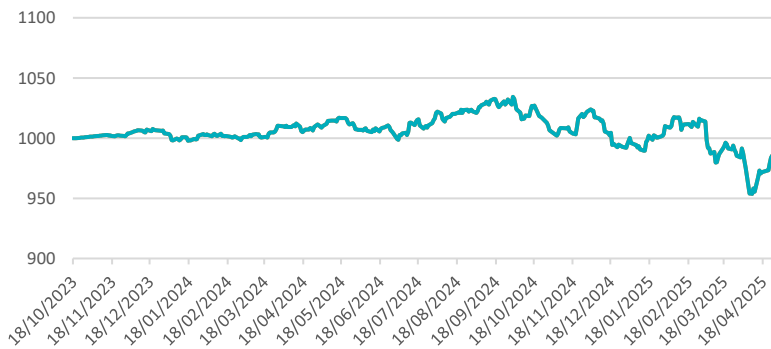
Ionel Sbiera

Directeur Général Délégué  
en charge de la gestion

30/04/2025



## Evolution de la valeur liquidative



## Performance cumulée et annualisée

|            | 3M     | 1A     | 3A | Création |
|------------|--------|--------|----|----------|
| Cumulée    | -2,10% | -2,22% | -  | -1,19%   |
| Annualisée | -      | -2,22% | -  | -0,77%   |

## Indicateurs de risque

|                      | 1A     | 3A | Création |
|----------------------|--------|----|----------|
| <b>Volatilité</b>    | 5,40%  | -  | 4,50%    |
| <b>Max. Drawdown</b> | -7,80% | -  | -7,80%   |

## Performance mensuelle et calendaire

|      | Année  | Jan.   | Fev.   | Mar.   | Avr.  | Mai    | Juin   | Juil. | Août  | Sep.  | Oct.   | Nov.  | Dec.   |
|------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|
| 2023 | -      | -      | -      | -      | -     | -      | -      | -     | -     | -     | -      | 0,27% | 0,02%  |
| 2024 | -0,94% | -0,12% | -0,26% | 1,02%  | 0,03% | -0,38% | -0,26% | 1,17% | 0,59% | 0,53% | -2,14% | 1,59% | -2,71% |
| 2025 | -0,65% | 1,49%  | 0,54%  | -3,06% | 0,47% |        |        |       |       |       |        |       |        |

Source : Elkano AM, Bloomberg | Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps | Les fonds présentent un risque de perte en capital | **Niveau de risque ou SRI allant de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).**

## Commentaire de gestion

Le « Jour de la Libération », survenu le 2 avril, a marqué le début d'un épisode de forte tension sur les marchés, culminant le lundi 7 avril avec un pic de panique : le VIX (indice de volatilité) a franchi le seuil des 60 en séance. Anticipant ce contexte, nous avons dès le mois de mars ajusté notre portefeuille pour faire face à ce choc. Nous avons ainsi :

- Renforcé notre exposition aux mines de métaux précieux, l'or apparaissant comme une valeur refuge de premier plan dans un contexte d'instabilité accrue.
- Accru nos stratégies de couverture contre les risques extrêmes, notamment via des produits dérivés indexés sur le VIX.
- Mis en place des positions vendeuses sur les contrats à terme Nasdaq 100 et sur les valeurs bancaires de la zone euro.
- Vendu le dollar américain contre l'euro et d'autres devises via des contrats à terme.
- Pris une position longue sur les bons du Trésor américain à 30 ans.

**À mesure que la panique s'est rapidement estompée, nous avons réagi avec agilité.** Dès le 7 avril, les couvertures indicielles ont été levées et nous avons sensiblement augmenté notre exposition aux actions, la faisant passer de 14 % à 38 %. Nous avons mis à profit ce repli pour renforcer notre position sur des actifs risqués, tant sur les marchés actions qu'obligataires.

**Sur la partie actions, nous avons :**

- Pris des positions longues sur les futures Nasdaq 100 et Euro Stoxx 50.
- Renforcé notre exposition aux valeurs bancaires américaines, au secteur des communications, aux valeurs technologiques chinoises, aux mines d'or et d'uranium.

**Du côté des obligations d'entreprises, l'élargissement significatif des spreads de crédit (jusqu'à 150 points de base sur le segment High Yield américain) nous a permis de saisir des opportunités attractives :**

- Achat d'obligations américaines à haut rendement.
- Renforcement de notre exposition aux obligations Investment Grade européennes déjà présentes en portefeuille.

**Concernant les taux, nous avons réduit la durée de notre exposition américaine** en allégeant notre position sur les futures à 30 ans, tout en augmentant notre exposition au 10 ans britannique.

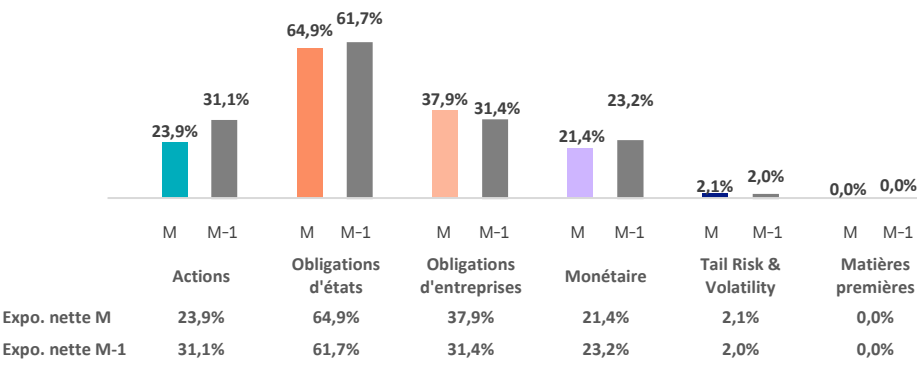
**Notre position sur le dollar est restée négative tout au long du mois.** Nous avons renforcé notre position longue sur le real brésilien contre dollar, puis tempéré cette vision en fin de mois en achetant du dollar contre franc suisse.

**Notre approche prudente, fondée sur une allocation importante vers des actifs de qualité et défensifs** (monétaires, obligations Investment Grade européennes, ABS, et obligations d'entreprises nordiques à haut rendement), **représentant environ 55 % du portefeuille, a démontré sa pertinence**. Nous avons pu déployer notre trésorerie pour profiter des opportunités d'investissement dans les obligations d'entreprises (à haut rendement et Investment Grade), avec pour objectif de maximiser le rendement global du fonds, qui s'établit actuellement autour de 6,4 %.

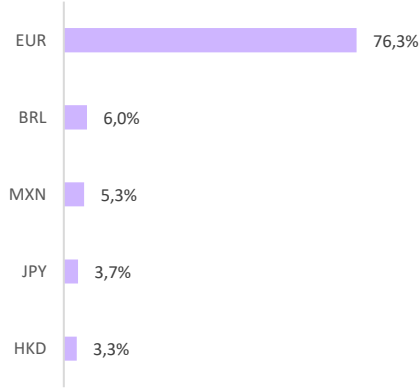
**La guerre commerciale nous semble loin d'être terminée**, et d'autres épisodes de stress pourraient survenir. En conséquence, nous avons réduit notre exposition actions en fin de mois, passant de 38 % à 24 %, tout en restant vigilants et prêts à nous adapter à toute nouvelle évolution.

Allocation globale du portefeuille

Allocation par classes d'actifs

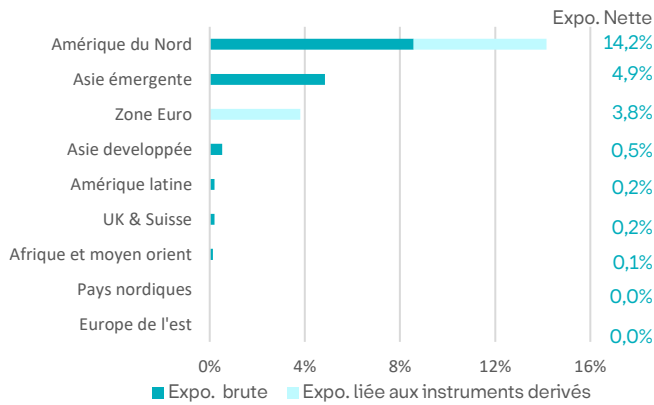


Allocation par devises

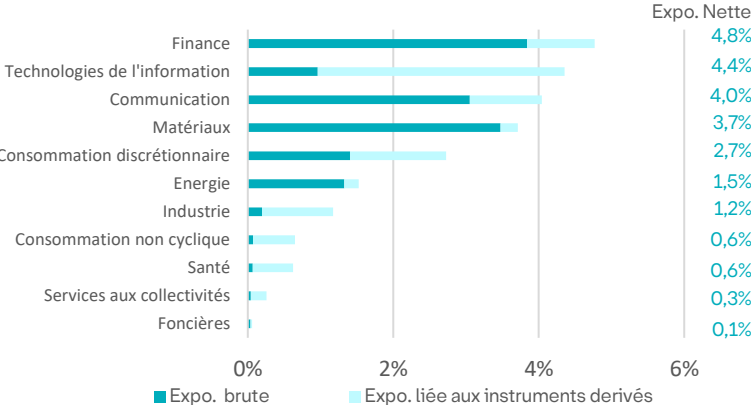


Allocation de la poche actions

Répartition par zones géographiques

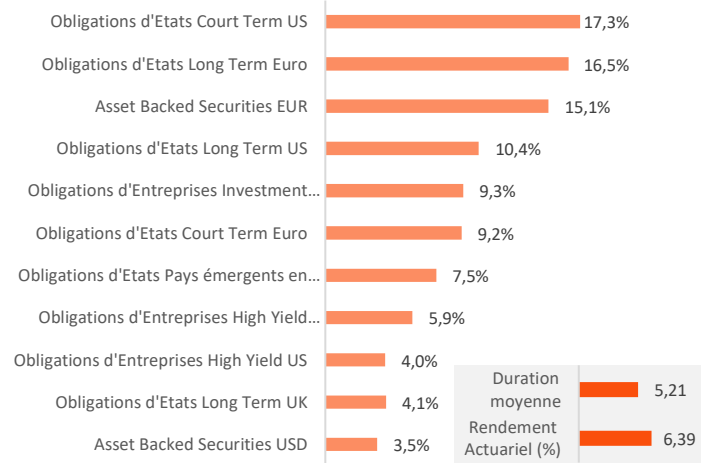


Répartition par secteurs



Allocation de la poche obligataire

Répartition par catégories



Caractéristiques

|                              |                                                                            |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Code Bloomberg               | BGELKGLBR                                                                  |
| Code LEI                     | 9695009PCFL2XIBJAW93                                                       |
| Horizon d'investissement     | 5 ans                                                                      |
| Devise                       | EUR                                                                        |
| Société de gestion           | Elkano Asset Management S.A.S                                              |
| Statut juridique             | FCP de droit français                                                      |
| Date de création de l'OPC    | 18/10/2023                                                                 |
| Date de création de la part  | 18/10/2023                                                                 |
| Frais de gestion financière  | 1,5 % net par an                                                           |
| Commission de surperformance | 20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 5% |
| Commission de souscription   | Néant                                                                      |
| Commission de rachat         | Néant                                                                      |
| Minimum de souscription      | 1 000 EUR                                                                  |
| Décimalisation               | Centième de part                                                           |
| Date de règlement-livraison  | J+2                                                                        |
| Affectation des résultats    | Capitalisation                                                             |
| Fréquence de valorisation    | Quotidienne                                                                |
| Dépositaire                  | CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL                                            |
| Auditeur                     | RSM Paris                                                                  |
| Valorisateur                 | CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT                                             |

Votre interlocuteur

Constantin Paoli  
Directeur Général Délégué  
[constantin.paoli@elkanoam.com](mailto:constantin.paoli@elkanoam.com)  
+33 (0)6 79 05 77 81



ELKANO ASSET MANAGEMENT

3 avenue de l'Opéra – 75001 PARIS - Société de gestion agréée par l'AMF n° GP-20230010

Source : Elkano AM, Bloomberg. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les fonds présentent un risque de perte en capital. La remise de ce document à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseiller. Il a été réalisé uniquement dans un but d'information et ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face aux risques liés à la transaction. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les informations présentées ne constituent ni un élément contractuel ni un conseil en investissement. Les frais de gestion sont inclus dans les performances présentées. Le fonds n'étant pas garanti en capital, l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi. L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et peut-être modifié à tout moment. Les risques, les frais et la durée de placement recommandée du fonds présenté sont décrits dans les DIC et le prospectus disponibles sur [www.elkanoam.com](http://www.elkanoam.com) ou sur simple demande auprès de la société de gestion. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Depuis l'entrée en vigueur de la directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II) le 02/01/2018, il existe désormais une séparation entre la facturation des frais liés à l'exécution des ordres et des frais liés à la fourniture de recherche. Ces deux typologies de frais sont supportées par l'OPCVM. Le montant total des frais de recherche facturé à l'OPCVM seront indiqués dans le rapport annuel de celui-ci.